

FAIRE VIVRE LA DYNAMIQUE



© Mathieu Delmestre

Cette semaine a clarifié les stratégies de campagne des principaux candidats. Acculé, François Fillon se défend en attaquant violemment la Justice, dénonçant une soi-disant « machination ». Il a choisi de parler comme l'extrême droite et d'en appeler à Sens commun, donc à la rue.

Avec cette stratégie de la tension, il affaiblit l'État de droit et renforce encore un peu plus l'extrême droite. Madame Le Pen regarde avec gourmandise cette dérive qui sert sa propre stratégie plébéienne. Elle observe

aussi qu'Emmanuel Macron assume son alliance avec le centre droit et semble s'enfermer dans une offre libérale que les Français rejettent.

Représentant toutes les gauches et tous les écologistes, Benoît Hamon veut au contraire s'ouvrir aux Français et leur offrir le débat auquel ils ont droit. Ainsi, il nous revient de faire vivre la dynamique autour de notre candidat pour empêcher le pire et proposer une France meilleure, moderne et fraternelle.

Jean-Christophe Cambadélis

INTERVIEW D'ERICKA BAREIGTS

MINISTRE DES OUTRE-MER

“ CHAQUE TERRITOIRE AURA LA LIBERTÉ, DE CHOISIR SON MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT ”

Le Parlement a définitivement adopté le projet de loi «Égalité réelle Outre-mer» le 14 février 2017. C'est un texte majeur pour lutter contre les inégalités entre la métropole et les territoires ultramarins. Ericka Bareigts, nous explique ce que cette loi va changer.



© D.R.

Avec la loi «Égalité réelle Outre-mer», c'est un des textes les plus importants du quinquennat qui a été adopté, 70 ans après la départementalisation. Quelle en est la genèse ?

Malgré les progrès réalisés depuis des décennies, et en dépit du volontarisme exceptionnel dont François Hollande et ses Gouvernements successifs ont fait preuve, encore trop d'Ultramarines et d'Ultramarins connaissent le chômage et la pauvreté. Trop de jeunes subissent des situations d'échec scolaire. Comment le tolérer ? Ces écarts avec l'Hexagone sont inadmissibles.

Dès ma nomination au sein du Gouvernement, comme secrétaire d'État chargée de l'Égalité réelle puis comme ministre des Outre-mer, j'ai donc impulsé une nouvelle dynamique pour les Outre-mer, en établissant une nouvelle approche, à la fois plus juste et plus respectueuse de la diversité des territoires ultra-marins. La loi «Égalité réelle Outre-mer» est porteuse de ce changement de perspective ! C'est un véritable outil de justice sociale et d'émancipation de nos territoires, co-

construit avec les parlementaires et les citoyens tout au long de son élaboration, puisque près de 2000 contributeurs ont participé à la consultation numérique sur le projet de loi, tandis que les discussions avec les députés et les sénateurs ont ensuite permis de largement enrichir le texte, le portant à 141 articles, dont plus de 50 articles gouvernementaux.

Quelles en sont les mesures phares pour les Ultramarins ?

La loi «Égalité Réelle Outre-mer» traduit un véritable changement de vision des Outremer, dont la diversité des territoires ultramarins est pour la première fois reconnue par les politiques publiques. Ainsi, chaque territoire aura ainsi la liberté, en lien avec l'État, de choisir son modèle de développement social, économique et culturel. Et ce, selon ses spécificités et son environnement régional !

La loi «Égalité Réelle Outre-mer» porte notamment d'importantes dispositions pour combler les inégalités encore inacceptables qui subsistent entre l'Hexagone et les territoires ultramarins. Je pense à l'adaptation du complément familial, à l'alignement progressif de l'assurance vieillesse pour les parents au foyer ou encore à la suppression de la condition préalable imposée aux travailleurs indépendants de justifier du paiement des cotisations sociales pour accéder aux prestations familiales. La loi «Égalité Réelle Outre-mer» porte également des mesures essentielles dans des domaines tels que le logement (assurant aux Ultramarins des conditions de logement dignes, à faciliter les parcours résidentiels et à favoriser l'accession à la propriété des ménages les plus modestes), la mobilité, organisant réellement la «mobilité retour» pour les jeunes ultramarins, l'économie locale, à travers plusieurs dispositifs de soutien aux TPE/PME et à l'emploi de manière générale.

Enfin, et c'est important de le souligner, une attention toute particulière a été apportée à Mayotte, avec des mesures ambitieuses pour combler les écarts qui subsistent avec l'Hexagone. C'est donc une loi de progrès, à la fois très ambitieuse en termes d'avancées sociales, mais qui se projette également dans l'avenir de ces territoires !

On a vu une belle bataille pour les victimes des essais nucléaires en Polynésie...

Après la reconnaissance historique par le président de la République, en février 2016, des conséquences sanitaires des essais nucléaires sur la population et sur le territoire, le Gouvernement a souhaité respecter l'engagement du Président d'améliorer l'indemnisation des victimes de ces essais. Les parlementaires ont souhaité aller plus loin. Conformément à ma volonté de co-construction et d'association de tous les acteurs à l'élaboration de cette loi, les discussions ont donc mené à la suppression de la notion de «risque négligeable» et à la création d'une commission chargée de veiller au bon fonctionnement du régime d'indemnisation, composée pour moitié de parlementaires et pour moitié de personnalité qualifiées. Cette commission associera donc contrôle démocratique et expertise technique : c'est donc un gage de transparence et de sérieux, toujours dans la poursuite de d'un même objectif de justice, voulu dès le départ par le Gouvernement. Il s'agit d'une avancée concrète pour les Polynésiens, d'une étape historique !

Le président François Hollande et ce Gouvernement sont les premiers à aller aussi loin sur cette question. De plus, la loi «Égalité réelle Outre-mer» est également porteuse d'autres avancées pour le territoire polynésien, comme la reconnaissance des handicaps structurels liés à l'isolement ou encore la vulnérabilité face au changement climatique.

AU CŒUR DE LA CAMPAGNE

#HAMON 2017

Partout en France, les militants font battre le cœur de la campagne à l'unisson. Vous aussi, pour figurer dans cette rubrique, prenez-vous en photo en campagne et postez-les sur tweeter avec [#Hamon2017](#).



FAIRE BATTRE LE CŒUR DE LA FRANCE



PARIS-BERCY

GRAND MEETING

BENOIT HAMON

Inscrivez-vous sur www.facebook.com/hamonbenoit

Palais Omnisports de Paris-Bercy, 8 Boulevard de Bercy, 75012 Paris

Accès: Station Bercy (Métro ligne 6 et ligne 14) - Station Gare de Lyon (Métro ligne 1, RER A et D)



FAIRE BATTRE
LE CŒUR
DE LA FRANCE

#HAMON
2017



DIMANCHE 19 MARS 2017 — OUVERTURE DES PORTES À 12H00

WWW.BENOITHAMON2017.FR